

Orientation et accueil en SESSAD des enfants entre 6 et 10 ans en Isère et Savoie

Synthèse de la restitution aux familles

Septembre 2019

Pourquoi cette étude ?

Le SESSAD est un **service d'accompagnement des enfants et adolescents porteurs de handicap ou de trouble des apprentissages, qui intervient dans les différents lieux de vie : domicile, crèche, école, centre de loisirs et dans les locaux du SESSAD.**

Les professionnels du SESSAD (orthophonistes, psychomotriciens, psychologues, éducateurs, etc.) permettent à l'enfant de continuer une scolarité ordinaire.

Pour être orienté en SESSAD, l'enfant doit obtenir une **notification délivrée par la MDPH.**



L'étude a été réalisée par le **RHEOP** en partenariat avec le **CREAI** à la demande de l'**ARS Auvergne Rhône-Alpes** afin d'améliorer la connaissance de l'accompagnement en SESSAD.

Comment a-t-elle été réalisée ?

Le parcours entre 6 et 10 ans des enfants nés en 2007 a été étudié. Au total, **554 familles ont participé dont 371 en Isère et 183 en Savoie.**



Une consultation des dossiers MDPH...

Le dossier MDPH de l'enfant a été consulté en 2017 -18 afin de recueillir des informations sur :

- son lieu de vie, votre profession, le fait d'être bénéficiaire ou non de l'AEEH,
- les troubles et handicaps de l'enfant,
- les notifications (ou orientations) de la MDPH pour : une AVS (plus récemment appelé AESH), une ULIS, un SESSAD ou un établissement spécialisé,
- la scolarisation et l'accompagnement médicosocial entre 6 et 10 ans.

... Suivre d'une interview des parents

Les parents ont été interrogés sur leur connaissance des SESSAD, leur ressenti sur l'accompagnement et la scolarité de l'enfant, ainsi que leur expérience dans ces structures. Le taux de réponse à l'enquête par téléphone est de 82%, **soit 453 familles.**

Ce 4 pages résume les principaux résultats sur les besoins et l'accueil en SESSAD et les avis que les parents ont exprimés au cours de l'interview téléphonique.

GLOSSAIRE

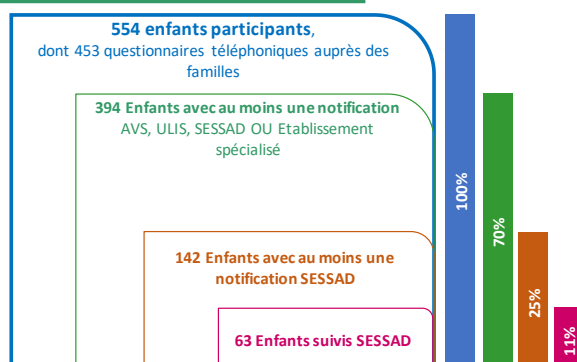
AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé
AESH : Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap
ARS : Agence Régionale de Santé
AVS : Auxiliaire de Vie Scolaire
CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
CMP : Centre Médico-Psychologique
CREAI : Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
RHEOP : Registre des Handicaps de l'Enfant et Observatoire Périnatal
SESSAD : Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile
SSEFIS : Service de Soutien à l'Education Familial et à l'Intégration Scolaire
TCC : Troubles des Conduites et du Comportement
TDA/H : Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité
TSA : Trouble du spectre de l'autisme
ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

Quel est le parcours des enfants entre 6 et 10 ans ?

Parmi les enfants ayant un dossier à la MDPH de l'Isère ou de la Savoie :

- 70% ont eu au moins une notification entre 6 et 10 ans,
- 25% ont eu une proposition d'orientation en SESSAD,
- 11% ont été finalement accueillis en SESSAD.



35% des enfants suivis à la MDPH bénéficient d'une AEEH, en moyenne depuis l'âge de 6 ans. 76% ont plusieurs troubles ou handicaps : 72% ont des TCC (dont 11% TDA/H), 21% sont porteurs de déficience intellectuelle, 13% de TSA et 8% de déficience motrice.

Les notifications AVS (79%), SESSAD (36%) et ULIS (35%) sont les 3 orientations les plus fréquentes. Les notifications SESSAD sont à 90% associées à d'autres orientations souvent complémentaires. L'association de notifications en établissement spécialisé et SESSAD est un cas particulier témoignant de l'orientation en SESSAD comme solution d'attente. En moyenne, les notifications SESSAD débutent à 7 ans pour une durée proche de 3 ans et ne sont délivrées qu'une fois par enfant. Les troubles ou handicaps des enfants avec notification SESSAD sont variés et proches de ceux avec notification AVS/ULIS. A 10 ans, 64% des enfants sont en classe ordinaire, 17% en ULIS et 8% en établissement spécialisé. Parmi les professionnels et structures suivant l'enfant, le libéral, en majorité en orthophonie, est l'accompagnement le plus répandu.

Etes-vous satisfaits de la scolarité de votre enfant ? Quels éléments pourraient l'améliorer ?

(Répondants : 444 parents d'enfants scolarisés en milieu ordinaire entre 6 et 10 ans. Taux de réponse : 100%)

OUI 78% 😊

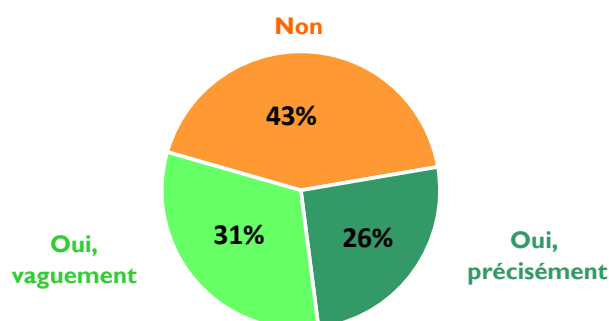
NON 22% 😞

Les parents proposent...

- Des AVS/aide humaine
- Une adaptation pédagogique : classes réduites, méthodes adaptées, échanges entre les professionnels de santé et l'école
- Une sensibilisation de l'école au handicap : formation des enseignants et AVS, sensibilisation des enfants
- Davantage d'écoute auprès des enfants, de soutien auprès des parents

Avez-vous déjà entendu parler des SESSAD ?

(Répondants : 453 parents)



Près de 6 parents sur 10 ont déjà entendu parler des SESSAD.

Une famille sur 4 décrit **précisément** le SESSAD, comme suit :



"Le SESSAD, c'est la liaison entre les professionnels scolaires et les parents, c'est aussi une aide au niveau des parcours de soins, pour les enfants et les parents, qui est indispensable."

"C'est une prise en charge pluridisciplinaire globale de l'enfant par plusieurs professionnels qui interviennent au sein de l'école pour l'aider."



"C'est un établissement où il y a des professionnels qui se déplacent à domicile ou à l'école pour aider mon fils dans ses difficultés (motricité, écriture), l'aider à se développer, prendre de l'assurance et de l'autonomie."

Qui a suggéré l'orientation en SESSAD pour la 1^{ère} fois ?

(Répondants : 108 parents d'enfants ayant une notification SESSAD. Taux de réponse : 97%)

Un professionnel : 92% →
Vous-mêmes (parents, famille) : 8%

Les professionnels qui ont suggéré le SESSAD aux parents pour la première fois sont en majorité les professeurs des écoles et les enseignants référents.

Quel(s) professionnel(s) vous ont parlé du SESSAD ?

(Répondants : 99 parents. Taux de réponse : 94%).

Professeur des écoles	31%
Enseignant référent	25%
Professionnels de la rééducation (Orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute, kinésithérapeute)	20%
Psychologue (Psychologue scolaire : 12%, Autres : 5%)	17%
Médecins (généraliste, pédiatre)	14%
Pédopsychiatre, médecin spécialiste	14%
Autres	9%

L'orientation en SESSAD est-elle adaptée aux besoins de votre enfant ?

(Répondants : 111 parents d'enfants ayant une notification SESSAD. Taux de réponse : 100%)

OUI 77% 😊

Les parents soulignent...

- Le progrès de l'enfant en SESSAD
- La prise en charge à l'école et à domicile
- La poursuite d'une scolarité ordinaire
- La prise en charge globale et coordonnée
- Un soulagement en tant que parents
- Le regain de confiance de l'enfant
- La prise en charge sans coût financier

"Avant j'avais l'impression qu'il habitait "à côté" de nous et pas "avec" nous. L'intervention du SESSAD a permis qu'il soit plus autonome. Avant ce n'était pas possible, on ne pouvait pas le laisser seul sinon il se mettait en danger."

NON 16% 😞

Les parents signalent...

- Le SESSAD non adapté à l'enfant
- L'autonomie acquise de l'enfant ne nécessitant plus le SESSAD
- Une mauvaise image du SESSAD

"Aujourd'hui le SESSAD n'est pas adapté car il n'a besoin de personne à la maison pour l'aider dans ses devoirs et grâce à ses implants il a eu une bonne intégration scolaire donc il n'a pas besoin qu'une intervenante SFEFIS vienne à l'école pour lui enseigner le LPC (langage parlé complété)."

NE SAIT PAS : 7%

Votre enfant n'a pas été orienté en SESSAD : pensez-vous qu'il aurait dû l'être ?

(Répondants : 150 parents connaissant les SESSAD mais sans notification SESSAD pour leur enfant. Taux de réponse : 100%)

Les parents regrettent l'absence de proposition pour un SESSAD ainsi que le nombre de places en SESSAD insuffisant.

← **OUI : 43%**

NON : 52%

NE SAIT PAS : 4%

Comment se passe l'accompagnement en SESSAD ?

20% des enfants de 6 à 10 ans accèdent au SESSAD dans l'année suivant la 1ère notification et **au plus 61% y sont accueillis au bout de 4 ans**. Les SESSAD accueillent plus rarement les enfants porteurs de TSA ou de TDA/H, qui sont davantage accompagnés en CMP, hôpital de jour, CATTP ou par des professionnels libéraux.

Les enfants restent en SESSAD en moyenne 2 ans et bénéficient en moyenne de plus de 2 types de prises en charge par semaine. **Le suivi en libéral en plus du SESSAD est toutefois très fréquent** et concerne 38% à 80% des enfants en SESSAD selon l'âge mais diminue quand l'enfant grandit.

Etes-vous globalement satisfait du SESSAD ? Quels éléments pourraient améliorer la prise en charge ?

(Répondants : 50 parents d'enfants entrés en SESSAD. Taux de réponse : 100%)

Oui, satisfait 89% 😊

Non, pas satisfait 11% 😞

Les parents proposent...

- ☛ **Plus de professionnels, plus d'orthophoniste, plus de séances**
- ☛ Une meilleure coordination avec les temps de classe
- ☛ Plus d'échanges avec les parents
- ☛ Des démarches administratives plus faciles pour obtenir une prise en charge en SESSAD



"Qu'il y ait une orthophoniste ça aurait évité qu'on l'emène en libéral et que ce soit à nos frais."

"Plus de séances d'orthophoniste, et accélérer les mises en place des suivis, des prises en charge."



"Des prises en charge en dehors du temps scolaire pour éviter de louper les cours."



Le SESSAD est un dispositif d'accompagnement préconisé pour un quart des enfants ayant un dossier à la MDPH, mais cette étude souligne des difficultés d'accès à ce service : notifications SESSAD associées à d'autres orientations complémentaires ou dans l'attente de place, délais d'entrée importants et taux d'entrée limité, recours aux professionnels libéraux, manque de professionnels et de temps d'intervention, moindre accès pour les enfants porteurs de TSA et de TDA/H.

Les familles sont néanmoins satisfaites à 80% de la scolarité et à 90% de l'accompagnement en SESSAD, et soulignent l'implication des professionnels.

Ces résultats permettent de dégager des voies d'amélioration des SESSAD dans le cadre de la coopération entre secteur médicosocial et Education Nationale, pour le maintien en milieu scolaire ordinaire des enfants porteurs de handicap ou de troubles des apprentissages.



Si vous souhaitez des précisions sur cette étude, vous pouvez nous contacter :

RHEOP

23 avenue Albert 1er de Belgique,
38000 GRENOBLE

Tel : 04 57 58 26 58 / Mail : etude.sessad@rheop.fr

Web : rheop.univ-grenoble-alpes.fr

**MERCI AUX FAMILLES
POUR LEUR
PARTICIPATION**